



Delai de preavis non respecte

Par **tina**, le **18/05/2010 à 08:30**

Bonjour, rnle 26 fevrier mon fils a donné son préavis en temps que locataire en expliquant il était séparé et que sa formaton était fini donc plus de revenus ensuite il a envoyé un recommandé avec l'attestation de la formation précisant la date et a précisé qu'il avait trouvé un cdd à 100kms du lieu de location mais le notaire ne veut rien savoir et réclame trois mois de loyer et l'état des lieux est fixé fin mai .que doit il faire ?à qui doit il s'adresser pour etre defendu?rnmerci

Par **fabienne034**, le **18/05/2010 à 09:24**

bonjour, rn rn il a bien au préavis de un moisrn rn pour tout savoir sur la résiliation de bailrn rn <http://www.fbls.net/lettrelocataire.htm>rn rn il faudra saisir le juge de proximitérn rn pour tout savoir sur le juge de proximitérn rn <http://www.fbls.net/TINFO.htm>